

Institut Européen des Jardins & Paysages

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie*

**Province de Luxembourg**

Parc du Château de Sibret

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

Nom du jardin	Parc du Château de Sibret
Date de création	vers 1880
Province	Luxembourg
Arrondissement	Bastogne
Commune	Vaux-sur-Sûre
Coordonnées	rue de Sugy, 13 ; 6640, Sibret ;
Localisation	Latitude : 49.96713479999999 Longitude : 5.633170299999961

## Historique

Le château de Sibret est une demeure cossue de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle élevée au sud du noyau ancien du village. La construction en brique, inégale et anodine depuis la voirie, est annoncée par deux larges volumes de dépendances perpendiculaires, détachés du corps de logis qu'ils encadrent, donnant lieu à une petite cour gravillonnée. À l'arrière, le logis initial des années 1880 se révèle être un haut volume quadrangulaire couvert d'une toiture d'ardoise à quatre versants dont les façades sud et est sont entièrement couvertes de vigne vierge. Une tour circulaire à toiture d'ardoise galbée sommée d'un lanternon figure en hors d'œuvre sur l'angle nord-est. Un parc paysager contemporain de l'habitation s'organise, tout en longueur, à partir de la façade arrière. Au-delà de surfaces gazonnées ornées d'une dernière plate-bande de rosiers et de plusieurs corbeilles, des séquences arborées où le hêtre (vert, pourpre, pleureur et lacinié) et l'érable (à feuilles pourpres et sycomore) dominant, définissent deux espaces ouverts successifs à l'avant-plan d'un grand jardin ombragé. Le chemin de promenade sinue ensuite à travers une zone densément plantée d'arbres arrivés à maturité pour rejoindre, en fond de propriété, une ancienne grille d'accès. À proximité, une charmille enfouie sous la végétation marque toujours la limite sud du parc. Une dernière zone du parc (à l'ouest) est constituée par une hêtraie où d'étroits sentiers forment un petit parcours tourmenté rejoignant l'habitation.

## Description

**Éléments architecturaux :** Perpendiculaires à la voirie et au corps de logis qu'il encadrent, deux volumes de dépendance identiques en brique, présentent vers la cour d'entrée une façade de trois travées soulignées de pilastres engagés, en brique également. La travée centrale, percée d'une porte légèrement cintrée surmontée d'une baie en plein cintre, est protégée par une courte bâtière d'ardoise perpendiculaire à la toiture principale.

**Éléments mobiliers :** Des bordures en arceaux de fonte, à motif cordiforme sur un piétement en double C opposé, peintes en blanc, délimitent des corbeilles de rosiers et certaines sections du chemin de promenade.

**Éléments végétaux :** Dans les surfaces gazonnées en regard de l'habitation, un hêtre pleureur (*Fagus sylvatica* 'Pendula'), des hêtres verts (*Fagus sylvatica*), un noyer (*Yuglans nigra*), un beau tulipier (*Liriodendron tulipifera*), un massif de rhododendron (*Rhododendron* hybride) et un groupe de lilas de Chine (*Syringa microphylla*). Au-delà d'un grand massif d'hostas (*Hosta sieboldiana*), de nombreux hêtres verts (*Fagus sylvatica*) et deux sujets pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea') encadrent le chemin de circulation. En fond de parc, des érables de hauts cyprès (*Chamaecyparis lawsoniana*), un hêtre pleureur (*Fagus sylvatica* 'Pendula'), un érable à feuilles pourpres (*Acer pseudoplatanus* 'Purpleum'), un tilleul argenté (*Tilia tomentosa*), un

hêtre à feuilles laciniées (*Fagus sylvatica* 'Heterophylla'), un marronnier à fleurs rouges (*Aesculus x carnea*) et un if fastigié (*Taxus dovastoniana*) suivis d'une plantation en ligne de quinze tilleuls. Les limites sud de la propriété sont marquées par une ancienne charmille (*Carpinus betulus*) et par un sous-bois de hêtre vert (*Fagus sylvatica*).

**État de conservation :** Quatre hêtres verts situés en bordure de la voirie ont été abattus en 2001 pour des raisons de sécurité. Plusieurs îlots de plantes vivaces et d'arbustes qui reliaient les premiers groupes plantés en regard de la façade ont disparu. Seul y subsiste un grand massif d'hostas et une corbeille de rosiers. La charmille de limite, totalement envahie de végétation spontanée, se confond avec le taillis de cette zone laissée à l'abandon. Quelques grands arbres du fond de propriété ont été couchés par les tempêtes des années 1990. Dans ces espaces, les grands arbres ont atteint un développement tel qu'ils forment un couvert épais au-dessus du chemin de promenade qui tend à disparaître par endroits. Ce couvert trop dense ne permet plus de percevoir les différentes lignes de force de la composition paysagère de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

**Maintenance :** Les opérations de jardinage courant sont effectuées prioritairement dans la première séquence plantée, proche de l'habitation intégrant le beau tulipier, le noyer et le chêne d'Amérique. Elles comprennent la tonte, l'entretien des corbeilles fleuries et le nettoyage du chemin de promenade. Des interventions sporadiques en fond de parc permettent le maintien de la promenade principale.

## Cartographie

**Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) :** 199/1

**Carte topographique 1.20.000<sup>e</sup> (Dépôt de la Guerre) :** 65/2 (Sibret) Impr. coul. 1898

**Carte topographique 1.10.000<sup>e</sup> (Institut Géographique National) :** 65/2

**Orthophotoplan 1.10.000<sup>e</sup> (Service Public de Wallonie) :** 65/2/2

## Informations administratives

**Publié :** oui

**Superficie :** 1 hectare

## Informations complémentaires

**Auteur du formulaire :** Serge Delsemme / Nathalie de Harlez de Deulin

**Date de création de la notice :** 2003-02-22

## Index

**Statut :** privé

**Ouverture :** fermé au public

**Type :** Paysager